

RENCONTRES // « Les addictions au féminin en croissance »

La consommation de tabac augmente chez les femmes. À court terme, elle devrait dépasser celle des hommes, qui tend à diminuer. La consommation d'alcool, même si c'est moins flagrant, s'élève parmi la population féminine. Surtout, les femmes sont les premières utilisatrices de produits psychotropes, d'anxiolytiques. La montée de ces addictions féminines s'étend aussi aux drogues illicites.

Parce qu'elles restent méconnues, les addictions chez les femmes et les adolescentes ont fait l'objet de rencontres vendredi 8 juin 2010 à Toulouse, organisées par le Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions (Respadd). Psychiatres et médecins ont étudié ces pratiques qui n'empruntent pas les mêmes modalités que chez les hommes. Celles qui sont diplômées ont plus recours à l'alcool que celles qui ne le sont pas. Le plus souvent, cette pratique s'effectue non pas dans un contexte festif, convivial, mais de façon solitaire, discrète, afin de calmer une anxiété. Consommer des substances psychoactives illicites constitue, c'est plus marqué chez les femmes, un moyen de s'intégrer à un groupe. Cet usage peut être perçu comme une émancipation. La prise de produits (cocaïne, etc.) est également liée au désir sexuel. À quantité égale, la substance consommée a plus de conséquences pour une femme. De plus, les produits entraînent des retards dans les règles, brouillent les repères, et multiplient les risques de grossesse non désirée. Information et accompagnement des femmes dépendantes s'avèrent donc indispensables.

L'Humanité, 08/06/2010, p.10.

ETUDE // « Conséquences pour l'enfant à naître du maintien de la consommation d'alcool pendant la grossesse »

Méthodes : Une cohorte rétrospective a été reconstituée par le repérage des enfants exposés in utero à une ou plusieurs substances psychoactives licites ou illicites, nés ou hospitalisés entre 1999 et 2008 dans un hôpital de la région parisienne. Sur les 170 nouveau-nés de mères de cette cohorte, 56 avaient une mère consommatrice inchangée d'alcool pendant toute sa grossesse, 30 avaient une mère dont la consommation s'était réduite, et 84 avaient une mère s'étant déclarée abstinente à l'alcool.

Résultats : Les nouveau-nés de mères consommatrices inchangées d'alcool pendant la grossesse étaient davantage prématurés (30 %) et hospitalisés dans le service de néonatalogie (60,7 %) auxquels il avait fallu apporter des soins spécifiques pour des durées significativement plus longues que les autres enfants exposés in utero aux autres substances psychoactives ($p < 0,005$). Ils étaient plus souvent porteurs des effets de l'alcoolisation fœtale (18 %) et placés en famille d'accueil (18 %).

TOUTAIN S., SIMMAT-DURAND L., CRENN-HEBERT C., et al. **Conséquences, pour l'enfant à naître, du maintien de la consommation d'alcool pendant la grossesse.** *Archives de pédiatrie*, vol. 17, n°2, 2010, p. 1273-1280. ⓘ

MEMOIRE // « Zéro alcool pendant la grossesse : évaluation des connaissances des accouchées concernant ces recommandations »

Mélanie Vabre a réalisé, en 2009, un mémoire pour l'obtention du diplôme d'État de sage-femme à l'Université Joseph Fourier de Grenoble. L'objectif principal de cette étude était de savoir si les accouchées connaissaient les recommandations « zéro alcool pendant la grossesse ». Les objectifs secondaires étaient de savoir si les patientes avaient reçu une information et d'évaluer leurs connaissances sur les conséquences d'une consommation d'alcool pendant la grossesse.

Il s'agissait d'une étude transversale, comparative et multicentrique réalisée entre le 9 mars et le 4 avril 2008 dans les quatre maternités du bassin grenoblois. Deux cent soixante-quinze questionnaires ont été analysés.

Parmi les accouchées, 81,3 % connaissaient les recommandations. 69,8 % notaient avoir reçu une information lors de leur grossesse, les primipares plus que les multipares ($p < 0,05$). L'information était donnée par un professionnel de santé (62,4 %), par les médias (46,6 %) ou par un document écrit. Environ deux tiers des accouchées connaissaient les conséquences d'une consommation d'alcool pendant la grossesse.

La recommandation « Zéro alcool pendant la grossesse » n'est pas encore acquise pour toutes les accouchées. Il est donc nécessaire de réaliser une information systématique sur les dangers de l'alcool lors du suivi de grossesse. Pour avoir opposé cette étude à une autre réalisée par l'INPES auprès de la population générale, nous avons observé que, même si les accouchées ont conscience du danger de l'alcool sur l'enfant à naître, elles connaissent moins les conséquences d'une consommation d'alcool pendant la grossesse que la population générale.

VABRE Mélanie. **Zéro alcool pendant la grossesse : évaluation des connaissances des accouchées concernant ces recommandations.** École de sages-femmes, CHU de Grenoble, 06/2009.

Saf Mail, n°19, 08/2010, p. 5.

Disponible sur http://www.saffrance.fr/fileadmin/user_upload/Documents/SafMail19ok.pdf consulté le 21/10/2010

OUTIL // «Grossesse et accueil de l'enfant »



Conçu par et pour des professionnels de santé travaillant avec des femmes enceintes, cet outil permet aux médecins, sages-femmes, pharmaciens et autres professionnels de santé qui les côtoient, de débiter et mettre en place des actions d'éducation pour la santé avec elles et leur conjoint.

L'outil est composé de supports à destination des professionnels et des parents.

Professionnels :

- un guide
- une fiche récapitulative de la démarche éducative
- 20 fiches « action » sur des sujets-clés de la grossesse, qui constituent des déclinaisons thématiques de la démarche éducative. La fiche action n°7 est consacrée à la consommation de substances psychoactives.

Parents :

- une brochure sur le thème de la parentalité
- une carte postale pour inviter le conjoint à participer aux rendez-vous de suivi de grossesse.

Grossesse et accueil de l'enfant. INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), 2010. ①

ENQUETE // « Enquête périnatale 2010 »

L'évaluation des objectifs de la loi de santé publique de 2004 et du plan Périnatalité 2005-2007 justifie de réaliser une nouvelle enquête nationale périnatale.

Comme pour les enquêtes précédentes (1995, 1998, 2003), la réalisation de l'Enquête Périnatale Nationale 2010 a été confiée à l'INSERM (unité 953), en lien avec la DREES. L'enquête nationale périnatale est représentative au niveau France entière. Elle concerne toutes les naissances du 15 au 21 mars 2010 et s'est déroulée dans toutes les maternités publiques et privées de l'ensemble du territoire français, départements outre-mer (DOM) compris. Les données de l'enquête ENP 2010 ont été saisies en septembre 2010.

Les questionnaires ont été élaborés par un comité scientifique national, composé de représentants des différentes professions concernées, et de représentants des services de protection maternelle et infantile (PMI).

Pour le questionnaire Établissements, la fiche « établissement » permet de recueillir des informations sur l'activité et l'organisation de chaque maternité, et notamment sur les conditions de la prise en charge médicale :

http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Enquete_perinatale_quest_etablissement.pdf

Le questionnaire Naissances auprès des femmes ayant accouché se divise en deux parties:

Dans la première, les questions sont adressées directement à la femme ayant accouché et portent sur leur situation sociodémographique, leur état de santé avant la grossesse, le suivi de leur grossesse et leur accouchement. La seconde partie du questionnaire permet de recueillir des données du dossier médical de la femme sur la situation avant la grossesse, les pathologies infectieuses durant la grossesse, les autres pathologies et complications, l'accouchement, l'état de santé de l'enfant à la naissance.

http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Enquete_perinatale_quest_naissances.pdf

Un rapport est prévu pour le second semestre 2011.

Ministère de la Santé, 2010.

FORMATION // « Grossesse et toxicomanie »

Une formation « **Grossesse et toxicomanie** » animée par Corinne CHANNAL, sage-femme au CHU de Montpellier et le Dr Antoine GERARD, addictologue, coordonnateur médical de RESAAD 43 a eu lieu le 4 octobre 2010 au Puy en Velay (43). Destinée à tout professionnel travaillant en périnatalité ou en addictologie, cette formation avait pour objectifs d'améliorer la prise en charge des femmes enceintes toxicomanes et de leurs enfants par l'apport de connaissances théoriques, la présentation de témoignage vidéo et des échanges interactifs entre les professionnels des différents secteurs concernés pour répondre aux questions pratiques de terrain.

PowerPoints disponibles :

Grossesse et toxicomanie : état des lieux des connaissances et prise en charge :

http://www.resaad43.org/fichiers/grossesse_et_toxicomanie_4_oct_2010.pdf

Prise en charge des femmes enceintes toxicodépendantes en maternité : un travail en réseau personnalisé :

http://www.resaad43.org/fichiers/c_chanal_formation_prise_en_charge_4_oct_2010.pdf

Renseignements :

RESAAD 43 - Centre Hospitalier Émile Roux
12, Bd Docteur Chantemesse - Bâtiment S3
43012 Le Puy en Velay

Tél : 04 71 04 38 34 - Fax : 04 71 04 38 41

AGENDA

FORMATION // « Risque périnatal, alcool, tabac et autres produits »

Une série de formations « Risque périnatal, alcool, tabac et autres produits » est organisée par l'Anpaa 59 sur Armentières/Hazebrouck et Dunkerque au cours des mois de novembre (18, 19, 25 et 29) et décembre (2, 3, 9 et 10).

Objectif général :

Développer les compétences des professionnels intervenant auprès de la femme enceinte et des jeunes enfants dans la prévention et la prise en charge des risques périnataux liés à la consommation d'alcool et des autres substances psychoactives licites et illicites pendant la grossesse.

Programme et bulletin d'inscription :

http://www.alcoolinfo.com/ressources/doc.asp?nat_id=21

Pour plus de renseignements :

Sylvie GADEYNE, coordinatrice du programme au 03 28 36 47 03

Anne-Luce DUBRULLE, secrétariat animation au 03 28 36 47 00

COLLOQUE // « Colloque inter régional de Toulouse - Une réalité encore peu connue? »

L'association « SAF France », organise le 13 janvier 2011 à Toulouse un colloque régional dont l'objectif est de faire le point de la situation en Midi Pyrénées. Il a l'ambition de rassembler tous les professionnels de la région concernés, de près ou de loin, par ce problème : pédiatres, gynécobstétriciens et sage femmes, médecins généralistes, réseaux de la petite enfance, professionnels de la Protection Maternelle Infantile, de l'Éducation Nationale, du médico-social, associations de lutte contre les addictions...

Programme :

http://www.safrance.fr/fileadmin/user_upload/Colloque/pdf_cc_Programme_du_Colloque_Regional_alcool_et_grossesse-1.pdf

Inscription à partir du site de Saf France :

<http://www.safrance.fr/>

Contact :

Flora CARLES-ONNO (documentaliste) CODES 29
9-11, rue de l'île d'Houat - 29000 QUIMPER.
Tel : 02.98.90.11.00 - codes29@wanadoo.fr